



« Et maintenant, on fait quoi ? STOP déchets » Appel à participation - Concours d'idée illustrée

1- Pourquoi ce concours ?

Pour donner de nouvelles idées dans la lutte contre les incivilités liées aux déchets et les mauvaises habitudes !

Ce concours est proposé aux collégiens d'Ambérieu dans le cadre de « Nettoie ta ville ! », projet qui vise à sensibiliser à la question des déchets et à lutter contre les incivilités qui y sont liées.

L'objectif est de mettre en avant des points de vue sur le thème :

«Et maintenant, on fait quoi ? / STOP déchets »

Les réalisations seront **présentées le dimanche 8 octobre - 12h -Espace 1500**, à l'issue de l'opération de ramassage « Nettoie ta ville ! » et seront soumises au vote des participants. Un vote par les éco-délégués pourra également avoir lieu au sein des collèges.

Les concurrents sont invités à participer au ramassage !

Les meilleures idées illustrées seront récompensées.

2- Participation : public concerné

Concours ouvert aux collégiens d'Ambérieu sous la responsabilité de leur représentant légal et sur remise de l'autorisation jointe.

3- Calendrier et conditions

Le concours est ouvert du 14 au 29 septembre 2023.

Le travail doit être déposé **à la vie scolaire de l'établissement le 29 septembre 2023 au plus tard**.

Le vote sera effectué par les éco-délégués au collège puis le 8 octobre à Nettoie ta Ville.

Les résultats et lots seront remis à partir du 12 octobre dans les collèges.

Les réalisations pourront être exposées dans les collèges, puis être récupérées à la vie scolaire après les vacances de la Toussaint.

La participation implique l'acceptation du règlement et des conditions de vote.

4- Modalités de présentation des idées illustrées

Les réalisations devront se conformer aux indications suivantes :

- Indiquer au dos : NOM Prénom de l'auteur Collège et classe
- Respecter la présentation standard :
 - o Format A4 portrait ou paysage
 - o Faire apparaître son idée
 - L'idée doit être écrite de manière à être bien comprise, vérifier son orthographe !
 - Elle peut être écrite en dehors du dessin sur la partie haute de la page, ou être intégrée dans le dessin à condition qu'elle reste lisible
 - o Illustrer son idée : l'illustration doit donner vie à l'idée
 - Techniques autorisées : crayon, peinture, aquarelle, encre...mais aussi matières, plâtres, images, collages...
- Respecter le thème « Et maintenant, on fait quoi ? STOP déchets »
 - o Répondre à la question : quelle solution face aux déchets sur la commune ?
 - o La proposition doit aller dans le sens de l'amélioration avec une intention louable et positive
 - o Aucune proposition visant à nuire aux citoyens ne sera acceptée.
 - La commune se réserve le droit de ne pas présenter un travail non conforme au règlement.

+ d'infos et renseignements :

04.74.46.17.16 jusqu'au 14 septembre / Puis coordinatrice jeunesse : 06.31.98.38.95



AUTORISATION PARENTALE
Participation au concours d'illustration
A rapporter à la vie scolaire avec la réalisation

Je soussigné(e) Madame – Monsieur :

Demeurant à :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :

Autorise mon enfant Nom, Prénom..... à participer au concours d'idée illustrée proposé aux collèges d'Ambérieu dans le cadre de l'opération Nettoie ta Ville.

Cette autorisation vaut pour :

- La participation au concours
- L'affichage de la réalisation au sein des collèges et lors de la journée Nettoie ta ville pour l'organisation du vote
- L'utilisation par la ville de la réalisation pour les besoins de la communication municipale.

Droit à l'image / rayer la mention inutile

J'autorise* ou je n'autorise pas* la diffusion de photos de mon enfant dans le cadre de ce concours pour la communication municipale.

A....., le.....

Signature des responsables légaux